CONTRALIER

(export du DFSM au 05/11/2026 à 19:58)

[1] CONTRALIER Médecine - Médecine

verbe trans.
Etymologie FEW II 1122a : contrarius

Définition Causer un dommage, agresser le corps ou une de ses parties.

Citations

- L'utilité de la char en commun est treble. La .1., car elle queuvre et garde le cors de froidure, aussi comme drapiaus. La .2., car elle cuevre le cors des choses dures qui contralient . La .3., car elle refroidit en esté le cors par son humidité.
 Anon. [Henri de Mondeville], *Chirurgie, 1314, chap. 91, p. 32.*